

# BRETAGNE VIVANTE

MAGAZINE



Une voix pour la nature

## AGIR & SORTIR

Détournement de Guidel,  
une route du passé

PAGE 3

## INSTANT NATURE

Baccharis, portrait d'une  
plante envahissante

PAGE 4

Macrodéchets marins

# QUELLES POLLUTIONS SUR NOS PLAGES ?

# EN BREF

## Édito

### LES CONSTATS SONT LÀ, PASSONS À L'ACTION !

La prise de conscience de l'urgence climatique et de la nécessité d'agir pour stopper l'érosion de la biodiversité nous pousse, nous association naturaliste, à prouver que le changement est possible ! Nous devons agir pour convaincre les citoyens-nes et les élu-e-s qu'il est possible de lancer des actions concrètes et efficaces.

C'est dans cet état d'esprit que l'association l'Arbre indispensable a sollicité Bretagne Vivante et Eau et Rivières de Bretagne pour lancer une expérimentation d'agriculture sans pesticides sur le bassin-versant de la Chèze-Canut.

Ce bassin versant alimente 33% des besoins en eau potable des 440 000 habitants de la métropole rennaise. Sa surface très réduite (63 km<sup>2</sup>) permet de fixer et d'atteindre des objectifs de manière rapide, en impliquant l'ensemble des acteurs du territoire.

Nous sommes convaincus qu'il ne peut y avoir de reconquête de la qualité des eaux bretonnes, ni de lutte contre la crise climatique sans une réorientation en profondeur du système agricole et alimentaire.

Nos associations sont prêtes à s'investir dans ce projet concret qui va servir d'exemple.

Le constat est aujourd'hui alarmant : de nombreux captages et prises d'eau pour l'alimentation en eau potable nécessitent soit des traitements coûteux pour les rendre consommables, soit des fermetures. Le mouvement « Nous voulons des coquelicots », rejoint par Bretagne Vivante dès sa création, est lui aussi prêt à soutenir et mettre en œuvre ce type d'initiatives.

Ce projet permet de gagner à tout niveau : santé, climat, alimentation, biodiversité, sols.

La restauration de la qualité de l'eau et des sols sera assurée à la fois par la modification des pratiques agricoles (passage à l'agriculture biologique) et la restauration du bocage selon la charte établie par l'Arbre Indispensable\*. Par effet de ricochet, l'opération permet alors de regagner de la biodiversité, de lutter contre le réchauffement climatique, de promouvoir de nouveaux usages, et s'avère très pédagogique.

Enfin, ce projet permet de réunir et de faire travailler ensemble producteurs, élus, structures professionnelles, services de l'État, associations et citoyens avec une garantie de résultats !

Gwénola Kervingant,  
Présidente de Bretagne Vivante

\* [www.larbreindispensable.wordpress.org](http://www.larbreindispensable.wordpress.org)

## Avez-vous pensé à réadhérer ?

### En 2020, continuez à soutenir Bretagne Vivante et ses actions !

Renouvelez votre adhésion sur :  
[www.bretagne-vivante.org/adhesion](http://www.bretagne-vivante.org/adhesion)



Bretagne Vivante - SEPNB est une association reconnue d'utilité publique fondée en 1959. Elle est l'association régionale de référence en matière de gestion, de conservation et de protection des espaces et des espèces. Agissant sur les 5 départements de la Bretagne historique, elle tire sa force de 3 600 adhérents et gère 124 sites protégés dont 4 réserves naturelles nationales et 2 régionales.

Directeur de la Publication : Philippe Frin / Coordination & secrétariat de rédaction : Barbara Deyme  
Photo de couverture : Déchets collectés sur la plage de Carentec en octobre 2019.

Bretagne Vivante - SEPNB 19 rue de Gouesnou, BP 62132, 29221 Brest Cedex 2 | 02 98 49 07 18  
contact@bretagne-vivante.org | [www.bretagne-vivante.org](http://www.bretagne-vivante.org) | Facebook et Twitter : @Bretagne Vivante

Impression : Imprimerie Guyvarch / Routage : ESAT de l'Iroise Les Papillons Blancs - Brest

Dépôt légal : ISSN 1623 4146



## Les 25 et 26 janvier, comptez les oiseaux de vos jardins !



Les 25 et 26 janvier, les associations Bretagne Vivante et Géoca (Groupe d'études ornithologiques des Côtes-Armor) vous proposent de prendre une heure pour observer les oiseaux de vos jardins !

Dans toute la Bretagne historique, l'opération Oiseaux des jardins permet de recenser les espèces fréquentant nos jardins en hiver. Une initiative qui permet de connaître l'évolution des populations d'oiseaux communs.

Envie de participer ? Choisissez un lieu d'observation (votre jardin, un parc, seul ou entre voisins...) et notez, pendant une heure, tous les oiseaux que vous pourrez y voir. Mésange bleue, Moineau, Merle noir...

Vous avez des doutes sur l'identification d'une espèce ? Bretagne Vivante et le Géoca mettent à votre disposition un lexique illustré des espèces les plus courantes pour les identifier.

Informations et boîte à outils :

[www.bretagne-vivante.org/comptage-oiseaux-des-jardins](http://www.bretagne-vivante.org/comptage-oiseaux-des-jardins)

## Un plan régional pour éduquer à la nature

Laissez vos enfants jouer dehors ! Cela paraît évident, mais pourtant de nombreux scientifiques et praticiens de l'éducation constatent une déconnexion croissante des enfants (et pas que) à la nature, celle que l'on peut toucher, sentir, goûter. La virtualisation du monde, la réduction des sorties scolaires et autres classes vertes, ont transformé l'éducation à la nature en une éducation à l'environnement à grand renfort de documentaires et ouvrages spécialisés.



Le collectif breton Éduquer à et dans la nature est composé de 50 membres et est mené par le Réseau d'Éducation à l'Environnement en Bretagne (REEB), l'Union Bretonne d'Animation des Pays Ruraux (UBAPAR) et Bretagne Vivante. Il propose de s'interroger sur les pratiques d'éducation à la nature en remettant celle-ci au cœur de l'action.

Ce plan a pour objectif d'impulser et de partager de nouvelles pratiques pédagogiques afin de reconnecter les enfants et leurs parents à la nature. Il a pour ambition de faire l'expérience de la nature une habitude de vie car, l'engagement en faveur de la transition écologique ne peut se faire sans une relation intime des humains à la nature.

Consulter le plan :

[www.bretagne-vivante.org/nos-actions/partager](http://www.bretagne-vivante.org/nos-actions/partager)



# 8 000

C'est le nombre d'oiseaux bagués à la station de baguage de Trunvel, entre juillet et octobre 2019.

Donnée remarquable, 15 individus de Gobemouche noir ont été bagués cette année. Un record ! Jamais plus de 5 individus n'avaient été bagués en une saison sur la station !

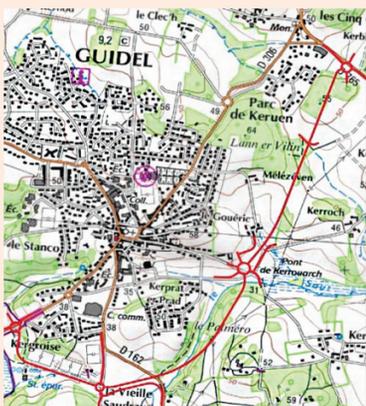
© Gaëtan Guyot



## ACTION MILITANTE

# Détournement du centre-ville de Guidel : une route du passé

Tout commence en 2005 lorsque le Conseil départemental du Morbihan décide la construction d'une route conduisant au littoral en évitant le centre-ville de Guidel, encombré par un trafic jugé trop intense. À cette époque, les travaux sont soumis à une déclaration d'utilité publique qui a été demandée et acceptée dans les règles, sans intervention d'associations naturalistes.



Tracé de la nouvelle route en rouge sur la carte. Source : IGN ©Scan 25

Jusqu'en 2015, il ne s'est pas passé grand-chose et ce projet d'envergure a été quelque peu oublié. C'est donc en 2015 que les choses sérieuses reprennent. Le maître d'ouvrage a obtenu de la Préfecture du Morbihan, les autorisations environnementales nécessaires pour démarrer les travaux suite à diverses enquêtes, notamment celle sur la loi sur l'eau. Très concrètement, c'est une autorisation de destruction de zones humides qui est actée. Il s'agissait également, avec ces autorisations, de passer outre les interdictions de dérangement des espèces protégées (amphibiens, chiroptères) présentes le long du tracé de la nouvelle route.

En 2017, Bretagne Vivante (antenne de Lorient), le Groupe mammalogique breton (GMB) et les Amis des chemins de ronde 56 se saisissent du dossier et entament des recours juridiques qui n'aboutissent malheureusement pas.

En mai 2019, commencent donc les travaux de cette nouvelle route. Elle détruit 1 hectare de zones humides et nécessite la destruction de 2,5 hectares de bois. Elle traverse également un corridor écologique (la trame verte et bleue qui relie la Laïta, le Scorff et le littoral).

La dérogation obtenue au titre des espèces protégées était justifiée par le fameux principe de compensation écologique : le Conseil départemental du Morbihan s'engage à restaurer 1,5 hectares de zones humides, à planter 4,5 hectares de bois et à poser des gîtes à chauve-souris. Pas si mal me direz-vous... Mais ces compensations, au lieu d'intervenir dans des zones à restaurer (pauvres en biodiversité), vont intervenir sur une zone où le reboisement est naturellement en cours. Utile, n'est-ce pas ?

Outre les errements du principe de compensation écologique, cette route est une route du passé. En effet, elle est motivée par une décision prise en 2005, mise en œuvre en 2019 sans mise à jour des éléments la justifiant. En près de 15 ans, c'est la vision de l'aménagement du territoire qui a évolué ainsi que la place de la biodiversité dans nos villes et nos bourgs.

Enfin, cette route est celle du passé car la logique privilégiée est de créer une route permettant aux vacanciers d'accéder plus rapidement à la plage de Guidel, au détriment de la protection de la biodiversité locale, des cours d'eau et aussi au détriment des objectifs de réduction des gaz à effets de serre. ■

## SORTIR

# Conférences et cafés nature à Vannes

*La nature, c'est notre culture* est un programme de conférences et cafés nature organisés par Bretagne Vivante (antenne de Vannes-Auray), la Réserve naturelle de Séné et l'Université Bretagne Sud.

Ces rendez-vous mensuels ont pour vocation d'aborder des questions sur les relations de l'Homme avec le vivant et son environnement. Ils ouvriront aussi des perspectives quant à l'apport des sciences de la vie pour apprendre, réfléchir et construire les grandes réflexions sur la nature aujourd'hui.

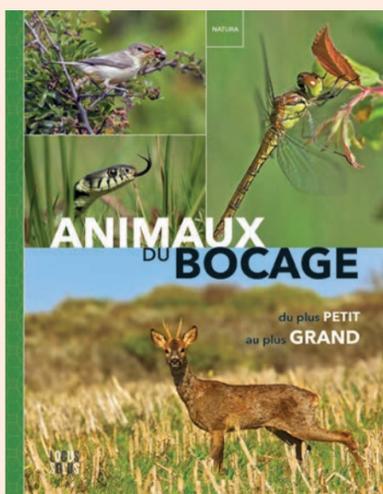
Jusqu'en mai 2020, un mercredi soir par mois, ce programme vous propose des cafés nature au bar Au tableau ou des conférences à l'UBS de Vannes.

### Prochains rendez-vous à ne pas rater :

- **15 janvier** pour le café nature *Faune & Paysages* avec Alexis Gloguen, écrivain et philosophe. Lectures et discussions autour de ses textes orientés vers la nature du Nord. Couplé avec l'expo-photos de Grégory Pol Nord & Blanc.
- **19 février** pour la conférence *Évolution de la diversité génétique de notre espèce* par Evelyne Heyer, professeur d'anthropologie génétique au Muséum national d'histoire naturelle.
- **18 mars** pour le café nature sur le thème *Mor Braz, un espace riche en biodiversité* par Gaëtan Brindejonec, bénévole à Bretagne Vivante et passionné de nature. Il mène tous les ans les excursions sur cette étendue marine pour observer et mieux connaître les oiseaux et mammifères marins.

Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles.

Tout le programme sur : [www.bretagne-vivante.org/agenda](http://www.bretagne-vivante.org/agenda)



## CONSEIL DE LECTURE

# Animaux du bocage

Dans le même esprit que les atlas des mammifères et celui des papillons diurnes de Bretagne, Locus Solus vous propose ce nouvel ouvrage sur la faune bocagère à travers de très belles photographies animalières. Un large choix d'une centaine d'espèces présentées, des batraciens aux oiseaux, en passant par les insectes, les mammifères, etc. En privilégiant un regard pertinent sur la sauvegarde de cette diversité particulièrement forte dans le bocage de l'Ouest de la France.

Collectif sous la direction de Serge Kergoat. Préface d'Alexis Gloaguen.

*Animaux du bocage, du plus petit au plus grand*, collection Nature, Locus Solus, 27€. En librairie. Plus d'informations sur : [www.locus-solus.fr](http://www.locus-solus.fr)



# INSTANT NATURE

## Baccharis, portrait d'une plante envahissante



Depuis les années 1970, le *Baccharis halimifolia* s'est répandu en France. Au départ plante décorative, il est aujourd'hui une espèce exotique envahissante présentant une réelle menace pour les écosystèmes qu'il colonise. Comment le Baccharis s'est propagé en Bretagne ? Quelles solutions sont déployées pour lutter contre la prolifération de cette envahisseuse ?

### CARTE D'IDENTITÉ BOTANIQUE DU BACCHARIS



Le *Baccharis halimifolia* est un arbuste originaire d'Amérique du Nord qui peut mesurer jusqu'à 5m de hauteur. Ce ligneux vivace est reconnaissable à son feuillage abondant d'un vert jaunâtre. Il se développe dans des milieux variés : des sols secs (friches, haies) aux sols humides (marais, îlots, arrières-dunes), préférant particulièrement ces derniers. Sa capacité de dissémination, sous l'action du vent et du courant, est énorme : jusqu'à un million de graines par pied !

Introduit en France dès la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, sa vigueur, sa croissance rapide et sa relative tolérance au sel, en ont fait une plante d'ornement très appréciée notamment dans les régions exposées aux embruns maritimes. N'ayant aucun prédateur, le Baccharis a ainsi envahi tout le littoral français, et en particulier la presqu'île de Guérande et le littoral du Morbihan.

< Carte de répartition du *Baccharis halimifolia* en France (Muller, 2004 ; FCBN, 2009 ; Julve, 2015)

### UNE MENACE POUR LA BIODIVERSITÉ LOCALE

Le Baccharis est une plante agressive du fait de sa vigueur et sa forte croissance. Ceux qui luttent contre la plante sont frappés par son incroyable résistance et la vitesse avec laquelle elle pousse et repousse (30 à 40 cm par an). La nuisance la plus visible est la modification du paysage. Là où existait un paysage ouvert, très fréquent dans les zones de marais, polders et anciens marais salants, le paysage se ferme. La flore locale ne peut plus s'y développer faute de place et de ressource. Les oiseaux et amphibiens désertent aussi les lieux n'y trouvant plus de nourriture ou espaces adaptés.

Pour toutes ces raisons, le Baccharis est classé comme « plante exotique envahissante » à l'échelle française et européenne. Ainsi, il est interdit de le commercialiser et de l'introduire, par négligence ou imprudence, dans les milieux naturels. De plus, le Code de l'environnement contraint les propriétaires publics ou privés à agir lorsque leurs terrains sont colonisés par le Baccharis.

### QUELLES SONT LES SOLUTIONS MISES EN PLACE ?

Une fois le cadre législatif posé, des actions concrètes doivent suivre. Dans le Golfe du Morbihan, des bénévoles s'activent depuis 5 ans pour venir à bout de cette plante. À Séné, une action anti-Baccharis globale a débuté en septembre 2014 à l'initiative de Bretagne Vivante et de la Ville. Ainsi, après plus de 100 chantiers d'arrachage menés par le Collectif anti-Baccharis et par une cinquantaine de bénévoles motivés, la commune de Séné peut se féliciter d'avoir arraché tous les plants de Baccharis repérés sur la commune, au moins 300 000 ! Un suivi régulier s'impose néanmoins, et deux actions de pâturage ont été mises en place afin d'éviter une nouvelle prolifération.

La solution des chantiers participatifs d'arrachage et du suivi rigoureux sur au moins 5 ans semble donc une action efficace et adaptée, malgré l'effort physique important. Toute intervention doit être effectuée en dehors des périodes de reproduction des animaux sauvages comme la nidification des oiseaux, soit du 15 mars à fin juillet. Des précautions doivent également être prises pendant la période de floraison (de septembre à octobre) afin d'empêcher la dispersion des graines. L'usage d'un outil spécifique est conseillé par les spécialistes : "le baccharache" qui permet de dessouler la plante en profondeur.

Même si aucune solution miracle n'existe, toutes les actions de mécanisation (gyrobroyage) et de pâturage doivent être utilisées. C'est surtout la volonté des acteurs locaux et de l'huile de coude qui sont nécessaires pour venir à bout du Baccharis. ■

Barbara Deyme  
Chargée de communication  
Salariée de Bretagne Vivante



▲ Baccharis en fleur, en jaune un plant mâle (dissémine le pollen), en blanc un plant femelle portera des graines sur l'île de Boéd (56).



▲ Chantier d'arrachage de Baccharis par les bénévoles du Collectif anti-Baccharis dont Bretagne Vivante Vannes-Auray fait partie. Ils utilisent ici le "baccharache".

## AU CŒUR DES RÉSERVES

# Suivi des phoques gris en Baie de Morlaix



Missionnée par l'Agence française pour la biodiversité, Bretagne Vivante réalise depuis 2016 le suivi des reposoirs de phoques gris en Baie de Morlaix et sur le plateau de la Méloine. La connaissance du comportement des populations sur ces sites s'enrichit grâce à des comptages bimensuels (48 entre 2016 et 2018) et l'actualisation de catalogues de photo-identification.

Pour chaque comptage, réalisé dans des conditions de marée spécifique (basse mer et coefficient supérieur à 90), les moyens nautiques et humains (les salariés de Bretagne Vivante en charge de ces missions, assistés des bénévoles de l'équipe locale de la Baie de Morlaix ou de l'antenne du pays de Morlaix) de la réserve ornithologique des îlots de la Baie de Morlaix sont systématiquement utilisés.

La localisation des individus sur les deux sites, et l'âge et le sexe sont notés, ainsi que les conditions météo et les éventuels dérangements. Des photos destinées à l'identification sont prises. L'exploitation est réalisée *a posteriori* par les spécialistes de Bretagne Vivante.

Avec un doublement en trois ans, une dynamique de forte croissance des populations est observée, comme dans toute l'Europe du nord-ouest. Les derniers comptages le confirment : 21 phoques observés en Baie de Morlaix et 28 à la Méloine en août 2019. Dans ce contexte, alors que la pression humaine s'accroît en parallèle, la poursuite des suivis reste essentielle et les interactions entre phoques et activités humaines méritent une attention particulière : en Europe du nord, la présence de nombreux phoques est bien acceptée ! ■

Pierre-Henri Jézéquel  
Bénévole Bretagne Vivante Morlaix



▲ Phoque gris, Plateau de la Méloine, septembre 2019



▲ Colonie de phoques gris, Plateau de la Méloine, mai 2019

## CARNET NATURALISTE

# Un conocéphale gracieux veille sur le Narcisse des Glénan



Mi-septembre, fin de la saison touristique sur l'Archipel des Glénan et l'heure de la fauche pour l'équipe de la Réserve naturelle de Saint-Nicolas-des-Glénan. Comme chaque année salariés et bénévoles s'activent dans la prairie de la petite île du sud Finistère. On débroussaille, pour préserver l'habitat originel du symbolique et endémique Narcisse des Glénan.

Cette année, alors que chacun s'attèle à la débroussailleuse, notre fidèle collègue Stéphane, troque l'engin mécanique contre son fétiche filet à papillon. Mais que recherche-t-il ? Son dada, les petits insectes aux longues pattes qui sautent d'herbe en herbe.

Après une bonne demi-heure de prospection, notre naturaliste passionné nous réunit tous autour d'un petit insecte d'une vingtaine de millimètres : Un criquet ? « Non malheureuse, une sauterelle ! *Ruspolia nitidula* c'est son nom ! En français, on l'appelle aussi le Conocéphale gracieux. »

Cet orthoptère à drôle de tête conique, arbore une jolie couleur verte tournant parfois au brun ou rougeâtre. Ses habitats privilégiés sont les prés humides, les lieux à hautes herbes ainsi que les bas marais, clairières forestières et bocage. Cette espèce, qui semble en expansion en Bretagne, conserve des exigences thermiques assez élevées. Ainsi, elle est absente du nord de la France et au-dessus de 1000 mètres d'altitude.

Elle avait déjà été aperçue sur Saint-Nicolas en août 2013. Les observations de cette espèce particulièrement discrète restent assez délicates. La redécouvrir tous ensemble a été pour nous un bon moment de partage naturaliste. ■

Marion Diard-Combot  
Conservatrice - Saint-Nicolas-des-Glénan  
Salariée de Bretagne Vivante



▲ Conocéphale gracieux ou *Ruspolia nitidula*

## MACRODÉCHETS MARINS

# Réduire les déchets sur nos plages, un objectif européen

On croirait des pêcheurs à pied, mais non, ce sont des collecteurs de déchets. Avec le Cedre, Bretagne Vivante suit trois plages en Bretagne et une en Loire-Atlantique dans le cadre d'un programme national de surveillance des déchets sur le littoral. L'objectif est fixé par l'Union Européenne : atteindre le bon état écologique en 2020. Comment le mesurer et y parvenir ?

### CONTEXTE EUROPÉEN

La directive-cadre stratégie pour le milieu marin (DCSMM) ambitionne de restaurer le bon état écologique du milieu marin en 2020. Celui-ci correspond à un « bon fonctionnement des écosystèmes (biologiques, chimiques, physiques et sanitaires) permettant un usage durable du milieu marin ».

11 descripteurs qualitatifs, communs à tous les États membres de l'Union Européenne, ont ainsi été instaurés et servent à définir ce bon état écologique. On y retrouve par exemple, le niveau suffisant d'intégrité des fonds marins pour garantir la préservation des écosystèmes (descripteur 6) ou encore le niveau conforme de concentration de contaminants présents dans les poissons destinés à la consommation humaine (descripteur 9).

Le numéro 10 énonce le principe suivant « les propriétés et les quantités de déchets marins ne provoquent pas de dommages au milieu côtier et marin ». Ce descripteur doit permettre de faire des déchets un indicateur de la qualité de l'environnement marin et de mettre en place des solutions pour réduire leur impact et protéger les milieux. En France, le Ministère de la Transition écologique et solidaire a confié la coordination du volet littoral au Cedre<sup>1</sup> et du volet marin à l'Ifremer.

Ce descripteur compte 6 sous-programmes permettant l'acquisition de données de surveillance et d'évaluation. Les sous-programmes déchets marins ont pour objectif de :

- déterminer la répartition, la quantité, et la nature des macrodéchets flottants, déposés sur le littoral et sur les fonds marins,
- définir la répartition, la quantité et, dans la mesure du possible, la nature des microparticules,
- évaluer l'incidence des déchets sur la faune marine.

C'est dans le cadre du sous-programme déchets sur le littoral que Bretagne Vivante et le Cedre travaillent ensemble.

#### Directive-cadre stratégie pour le milieu marin (DCSMM) définit 11 descripteurs du bon état écologique

- D1 : Diversité biologique
- D2 : Espèces non indigènes
- D3 : Espèces exploitées
- D4 : Réseau trophique marin
- D5 : Eutrophisation
- D6 : Intégrité des fonds marins
- D7 : Condition hydrographiques
- D8 : Contaminants
- D9 : Questions sanitaires
- **D10 : Déchets marins**
- D11 : Bruits sous-marin

 structuré en 6 sous-programmes de surveillance et d'évaluation

- > sous-programme 1 : Déchets sur le littoral
- > sous-programme 2 : Déchets flottants
- > sous-programme 3 : Déchets sur le fond
- > sous-programme 4 : Micro-particules
- > sous-programme 5 : Déchets ingérés par les oiseaux
- > sous-programme 6 : Déchets ingérés par les mammifères marins

### PARCOURS FRANÇAIS ET BRETON

Le Cedre assure le pilotage scientifique du volet déchet du littoral du descripteur 10 de la DCSMM. À ce titre, il est chargé de renforcer et d'animer un réseau national de surveillance des macrodéchets marins sur le littoral métropolitain. Ce réseau compte aujourd'hui une quarantaine de sites répartis sur le littoral et gérés par différents acteurs : parcs marins, réserves naturelles, entreprises de l'insertion ou associations.

Les plages du Cosmeur à Carantec (29), de l'île de Boède dans le Golfe du Morbihan, de Penloch à Trégunc (29) et enfin celle d'Assérac sur la presqu'île de Guérande (44) ont été identifiées par les bénévoles et salariés de Bretagne Vivante. Elles ont été intégrées dans le réseau national de surveillance.

### ZOOM SUR...

#### LES CRITÈRES DE SÉLECTION DES PLAGES INTÉGRANT L'ÉTUDE

- une plage accessible toute l'année et qui ne présente pas de danger d'accès notamment,
- une plage où aucun ramassage n'est organisé par la commune, la société civile ou les particuliers,
- et enfin, une plage où l'arrivage de déchets est avéré.

Le suivi scientifique des déchets sur ces plages est basé sur les protocoles de la convention OSPAR<sup>2</sup>, mis à jour par les experts européens de la DCSMM, qui définissent un cadre commun et une méthodologie standardisée pour collecter de la donnée concernant les déchets sur le littoral.

#### LES PROTOCOLES OSPAR/DCSMM

Le but de ce protocole est de déterminer les quantités, la nature et les sources des déchets. Il s'agit aussi de comprendre la répartition spatiale et l'évolution de la pollution dans le temps.

Ce protocole consiste à ramasser, 4 fois par an, sur un linéaire fixe de 100 mètres de plage et sur toute la largeur de l'estran, tous les déchets visibles en surface et dont la taille est supérieure à 5 millimètres.

Ces déchets sont ensuite comptés et classés en catégories basées principalement sur le matériau qui les constitue : textile, verre, caoutchouc, métal, bois et évidemment, le plastique.



▲ La plage du Cosmeur à Carantec est l'une des plages intégrées au réseau de surveillance national des déchets du littoral.

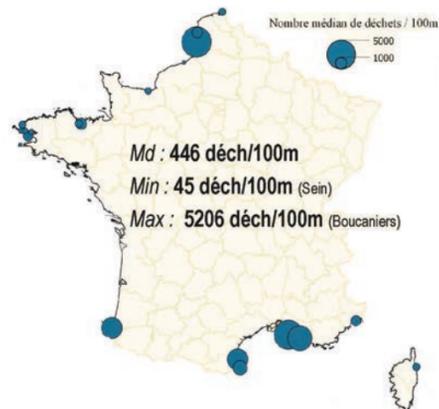


^ Le suivi de la plage du Cosmeur à Carantec, mené par des bénévoles et des salariés de Bretagne Vivante accompagnés de Camille Lacroix, co-responsable du projet au Cedre.

Localement, c'est un salarié ou un bénévole référent qui est chargé de superviser le protocole de ramassage et de tri des déchets ainsi que de la "bancaisation" des données. Le Cedre a ensuite pour rôle de vérifier et qualifier ces données, puis de les analyser et rédiger des rapports d'évaluation.

### APERÇU DES RÉSULTATS

Le rapport de la dernière évaluation DCSMM, rédigé en 2018, apporte quelques réponses quant à la répartition et la quantité de déchets des plages françaises. Sur les 17 sites actifs en 2017 (voir carte), ce sont plus de 92 000 déchets qui ont été ramassés ; c'est en moyenne 1 851 déchets/100m de linéaire de plage étudié (médiane de 446 déchets/100m).



Évaluation DCSMM 2018  
©Cedre  
Fond de carte : SHOM, IGN, AFB  
Source des données : réseau national de surveillance des macrodéchets sur le littoral.

Sans surprise, plus de 83 % des déchets sont en plastique, 5 % en verre et 4 % sont des déchets sanitaires.

Les sources des déchets s'avèrent par contre très difficiles à identifier. En effet, les déchets ramassés sont très dégradés et notamment ceux en plastique. Ainsi, plus de 50 % d'entre eux sont très fragmentés et restent donc non identifiables. Les travaux des experts européens (DCSMM et OSPAR) sont en cours pour mettre en place une méthodologie partagée afin d'identifier ces sources de manière précise. Cela est évidemment majeur pour pouvoir agir sur l'apport des déchets dans le milieu marin.

Par ailleurs, l'indicateur de bon état écologique relatif aux déchets marins est lui aussi en cours de définition au niveau européen, mais les données actuelles attestent déjà d'une quantité trop importante des déchets sur notre littoral.

Ce qui est certain, c'est que la société doit collectivement diminuer ses déchets afin d'éviter qu'ils ne se retrouvent dans nos mers et océans. Nous, citoyens, pouvons et devons agir : changeons nos habitudes de consommation et réduisons nos poubelles. ■

Barbara Deyme  
Chargée de communication - Bretagne Vivante

<sup>1</sup>Centre de documentation, de recherche et d'expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux

<sup>2</sup>Convention pour la protection et la conservation du milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est et de ses ressources

### 9 IDÉES POUR RÉDUIRE LE PLASTIQUE DES OCÉANS

- 1 **Boycottez le plastique à usage unique**
- 2 **Achetez des objets réutilisables**
- 3 **Achetez local et demandez un emballage sans plastique**
- 4 **Minimisez les produits de salle de bain et de nettoyage**
- 5 **Achetez des objets de seconde main au lieu d'acheter du neuf**
- 6 **Achetez moins, mais des objets de haute qualité faits pour durer**
- 7 **Choisissez des objets fabriqués à partir de matériaux recyclés**
- 8 **Pensez à partager ou louer au lieu d'acheter**
- 9 **Montrez l'exemple pour inspirer les autres autour de vous**

^ Pour réduire ses déchets plastiques, des solutions simples et économiques existent ! Les adoptez-vous ? Source : [www.lessplastic.co.uk](http://www.lessplastic.co.uk)

### ELLES TÉMOIGNENT...

« Le groupe thématique régional Mer et Littoral, travaille sur plusieurs enjeux environnementaux dont le bon état écologique de nos océans et la thématique des déchets. Un inventaire des thématiques traitées en interne est mené. Il favorisera la priorisation de nos actions sur ces enjeux (acquisition de connaissances, expertise, recherche appliquée et participative, représentation). Le souhait étant également de formaliser des positionnements sur ces questions environnementales. Prêt à vous investir ? Rejoignez-nous : [mer-et-littoral@bretagne-vivante.org](mailto:mer-et-littoral@bretagne-vivante.org) »

Virginie Antoire, chargée de mission Mer & Littoral, Bretagne Vivante

« Le programme actuel de surveillance des macrodéchets sur le littoral va être complété en 2020 par la mise en oeuvre d'un second programme visant à évaluer la présence des microplastiques sur les plages. En effet, au regard de l'importante fragmentation des déchets plastiques dans l'environnement marin et des risques associés à la présence de ces petits fragments (microplastiques inférieurs à 5 mm), il apparaît nécessaire de mettre en place de la surveillance afin d'évaluer leur quantité et leur répartition sur le littoral. Comme pour les macrodéchets, le futur programme de surveillance des microplastiques sur le littoral s'appuiera sur un réseau d'opérateurs locaux. Bretagne Vivante et le Cedre réfléchissent déjà à la possibilité de coupler les deux programmes sur les plages déjà intégrées au réseau macrodéchets sur le littoral. »

Camille Lacroix, co-responsable du programme national de surveillance déchets sur le littoral, Cedre

# PARADOXE

## Sortez de la paille, descendez des collines

Allez, je vous raconte tout. En juin dernier, j'ai déjeuné avec Claire Nouvian, créatrice de la si belle association Bloom (bloomassociation.org). Vous le savez peut-être, Bloom se bat pour les océans, c'est-à-dire pour nous tous. Au cours du repas, j'ai dit à Claire ce qui me semble évident : il ne sert plus à rien de se battre tantôt contre la pêche électrique, tantôt contre le chalutage profond, tantôt contre la transformation du poisson en aliment industriel.

Emporté comme il m'arrive d'être, j'ai alors avancé l'idée d'une coalition mondiale pour l'abolition de la pêche industrielle. Convenez avec moi que cela serait un grand moment de vérité. En une grosse centaine d'années, cette pêche absurde et subventionnée sur fonds publics a ruiné des équilibres écologiques relativement stables depuis des...millions d'années. Le plus grand chalutier du monde, le *Damanzaihao*, mesure 228 mètres et ses cales peuvent embarquer jusqu'à 14 000 tonnes de poissons. Il n'y a d'espoir que dans la fin de ce système.

Chemin faisant, si nous entrons tous dans la danse, j'affirme ici que l'on pourrait agréger quantité de mouvements, groupes, associations et structures du monde entier. À commencer par ces pêcheurs artisanaux du Sud, qui doivent toujours plus s'éloigner en mer en raison du pillage généralisé par les gros chalutiers.

J'y ajouterai même, pour faire bon poids, l'interdiction de la production de plastique, pour la même raison : aucun accommodement n'est possible avec des activités pareillement criminelles. Ce que nous tentons jour après jour à petite échelle relève d'un délire bien connu, qui consiste à vider à la petite cuillère tous les océans de la planète.

Ainsi posé, le problème est insoluble. Ce que je propose, je le sais bien, paraîtra, même ici, mission impossible. Mais permettez-moi de poser la question autrement. Est-il vrai que les océans meurent ? Est-il vrai que leur dévastation actuelle nous approche d'un point de non-retour ? Si vous cochez oui dans les deux cas, eh bien, admettez au moins que nous devons nous fixer des objectifs immédiats, et contraignants. Contraignants pour nous.

Ce que je suggère n'a jamais qu'un seul nom : celui de révolte. Pacifique certes, mais totale en tout cas. Dans les moments historiques, et Dieu sait que nous y sommes, il y a fatalement ceux qui veulent se battre, et les autres. Je ne juge rien ni personne, mais qu'au moins ceux qui veulent sortir de la paille et descendre des collines<sup>1</sup> se tiennent prêts. ■

Fabrice Nicolino  
Journaliste

<sup>1</sup>Voir le texte du *Chant des Partisans*



Interpellez d'un clic par email les ministres européens de la pêche sur les subventions néfastes !

<https://ipoliticseu.bloomassociation.org>

## FOCUS

### FOU DE BASSAN

PAR PIERRE-HENRI JÉZÉQUEL

JUILLET 2019, MORLAIX (29)

En Baie de Morlaix, au sud-est du Plateau des Duons. Prise depuis mon bateau (petit croiseur côtier), avec lequel je naviguais seul un jour de grand beau temps. Première navigation depuis début juin après un accident.

Je cherche à faire de « belles » photos de Fou de Bassan en vol depuis longtemps, et ce n'est jamais simple, seul sur un petit voilier qui bouge beaucoup et avec du matériel assez lourd, d'où un taux d'échec très élevé. Je trouve ces grands oiseaux esthétiquement superbes en vol, avec leur plumage blanc, leurs yeux bleu clair, et leurs ailes immenses. Les opportunités sont relativement rares en Baie de Morlaix. C'est une émotion intense de réussir alors un tel cliché.

**Matériel :** CANON EOS 7D MkII,  
objectif SIGMA 150-600 C  
**Prise de vue :** F9.0, 1/2500 sec, ISO  
640, focale 531 mm

